

# LA SENTINELLE

et le « COURRIER JURASSIEN » réunis

JOURNAL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Organe du Parti socialiste neuchâtelois et jurassien

PARAISANT A LA CHAUX-DE-FONDS LE MERCREDI

RÉDACTION : RUE DE LA RONDE 15 — ADMINISTRATION : RUE DU NORD 17

EDITEUR : SOCIÉTÉ D'ÉDITION ET DE PROPAGANDE SOCIALISTE

## ABONNEMENTS

**SUISSE**  
Un an . . . Fr. 3.—  
Six mois . . . » 1.50  
Trois mois . . . » 0.75

**ÉTRANGER**  
Un an . . . Fr. 6.—  
Six mois . . . » 3.—  
Trois mois . . . » 1.50

## ANNONCES

La ligne ou son espace 10 c.  
Réclame en 3<sup>me</sup> page 25 c.  
Petite annonce  
Une insertion . . . . . 50 c.

BUREAU DE PUBLICITÉ

RUE DANIEL-JEAN-RICHARD 39  
TÉLÉPHONE 436

IL SERA RENDU COMPTE DE TOUT OUVRAGE DONT IL AURA ÉTÉ REMIS DEUX EXEMPLAIRES A LA RÉDACTION

## La journée de 8 heures et la prospérité de l'industrie

Les chefs du syndicat des fabricants d'horlogerie estiment que l'introduction de la journée de huit heures affaiblirait notre industrie, pour le plus grand avantage de l'industrie horlogère des autres pays.

C'est, à mon avis, mettre le doigt à côté de la plaie.

A moins d'une révolution dans le monde économique cet affaiblissement de l'horlogerie, en Suisse, s'accomplira presque fatalement, mais pour d'autres motifs.

Les tarifs douaniers de plus en plus élevés poussent chaque pays à organiser sa production dans tous les domaines. Or, la tendance n'est pas à diminuer ces tarifs, mais à les augmenter et à multiplier les barrières entre pays. En continuant dans cette voie, il arrivera un moment où ce sera une excellente affaire pour des capitalistes en général, et pour des fabricants suisses plus particulièrement, d'installer ou de développer des fabriques d'horlogerie dans les grands pays, qui ne suffisent pas à leur consommation dans ce domaine. Absolument comme la maison Suchard a été obligée, pour conserver ses débouchés, d'installer des fabriques en Espagne, en Allemagne, en France et ailleurs encore.

Ce ne sera pas nos vieux fabricants, ayant amassé une petite ou grande fortune, qui s'y lanceront, mais des jeunes, naturellement audacieux, et qui ne s'embarrasseront pas de sentiments patriotiques. D'ailleurs, même si personne ne se trouvait en Suisse pour une pareille affaire, il y a dans d'autres pays, assez de capitaux à l'affût d'une bonne entreprise pour que nous soyons certains qu'elle sera lancée.

Le point intéressant est de savoir avec quelle rapidité la chose se fera et ce qui pourra nous rester ensuite.

Si les entreprises lancées dans d'autres pays doivent former leur personnel, il faudra bien des années et peut-être quelques dizaines d'années avant que la transplantation s'accomplisse.

Si, au contraire, une mauvaise distribution du travail dans le monde des ouvriers horlogers chez nous, met à la disposition de ces entreprises toute une armée de chômeurs, cela ira beaucoup plus vite. Nos camarades seraient en effet de fameux nigauds de crever de faim dans un pays de neige, alors qu'on leur offrirait du pain sous des cieux plus cléments.

Il serait donc dans l'intérêt de l'industrie d'éviter de faire des chômeurs en diminuant la durée de la journée de travail.

Mais cette diminution serait encore dans l'intérêt de l'industrie, à un autre point de vue.

L'industrie étrangère n'arrivera pas tout de suite à la perfection, et je pense que c'est tout d'abord dans

le genre bon marché ou courant qu'elle nous concurrencera sérieusement. La montre de qualité bonne et surtout excellente pourra ainsi rester notre privilège malgré des tarifs douaniers élevés. Or, pour cela, plutôt que de diminuer la valeur de l'ouvrier il faut l'augmenter, car une marchandise de choix ne peut guère être produite que par des ouvriers de choix, et des ouvriers à longues journées et à petits salaires ne peuvent que faire déchoir une industrie comme l'industrie horlogère, tandis que des ouvriers à salaires élevés et à courte journée, ne peuvent que la relever. Ce point mériterait évidemment des développements, mais ces développements dépasseraient les limites de cet article.

En somme, je crois qu'il n'est pas exagéré de prétendre que la diminution de la journée de travail, excellente pour les ouvriers, ne peut être que favorable à l'industrie en général.

Que cette diminution puisse faire du tort à un certain nombre de fabricants et en particulier à ceux qui ne peuvent s'en tirer qu'en avilissant l'industrie, et qui pensent après nous le déluge, cela est très possible, mais il ne faut pas alors parler de concurrence étrangère, c'est seulement une affaire de concurrence individuelle.

Je laisse, à des gens mieux informés, le soin de dire si ces fabricants-là sont les plus nombreux dans notre monde horloger suisse.

CH. NAINE.

## OPINIONS

Hip! hip! hurrah!...

Enfin, nous sommes en train de nous américaniser. Par exemple, nous y avons mis le temps; mais il y a un Dieu pour les Yankees et tout vient à point à qui sait attendre.

Enfin, nous avons pu assister au spectacle réconfortant d'une foule enthousiaste, que dis-je! délirante, enfonçant les portes, brisant les vitres, hurlant son admiration et sa sympathie. Nous l'avons vue palpiter tour à tour de crainte et d'espérance, nous avons oui tour à tour ses applaudissements frénétiques et ses protestations indignées, et devant l'ampleur de cette manifestation spontanée et sincère, le frisson du grand et du beau a couru dans nos moelles, et nous nous sommes sentis fiers d'être Suisses, plus fiers encore de commencer à cesser de l'être, pour devenir Américains.

Enfin, nous avons constaté que notre presse locale s'élève, elle aussi, à la hauteur des circonstances et qu'elle prend conscience de sa mission. Presque aussi abondamment que le *Matin* ou le *Petit Journal*, ces infatigables pionniers de la civilisation, elle nous a renseignés sur toutes les phases de ce tournoi de Reno, unique dans l'histoire, où s'affirma si péremptoirement la supériorité de la race noire sur la blanche. Elle ne nous a laissé ignorer, des deux magnifiques adversaires, ni l'âge, ni la taille, ni le poids, ni le tour de biceps, — 40 cm. et 39 cm., — ni le

tour de cou, — 44 cm. et 43 cm., — ni le tour de poitrine, 1,12 m. et 1,10 m. Retenez bien ces chiffres, ils ont une importance capitale; et surtout ne les intervertissez pas et ne les prenez point les uns pour les autres. Désormais, ils remplaceront avantageusement, dans les études historiques, des dates insignifiantes et, d'ailleurs, hypothétiques, incontrôlables, telles que celles de la fondation de Rome, de la chute de l'empire romain, de la prise de Constantinople par les Arabes et de la victoire de Napoléon à Waterloo. Ah! vieille histoire, tu n'as qu'à te bien tenir!

Et nous avons appris avec attendrissement — merci, ô presse locale! — que l'Américain Jim Jeffries « pêche à la ligne », que sa joie « est d'être au milieu de bons garçons, joyeux vivants », qu'il leur conte des « yarns » où « il outrage la vérité avec une impudence bien yankee ». Cela est admirable. Ce Jim Jeffries est quelqu'un. Nous devons avoir à notre presse locale une grande obligation de nous l'avoir révélé. Pensez! Chaque fois qu'un nouveau venu se présente à lui, voici comment il l'accueille: « Kick in, old man, and have a good time! » — Entre donc, ma vieille! et viens rigoler avec nous! — Paroles historiques, celles-là, officiellement phonographiées, et dont on entendra encore l'accent nasillard dans des siècles, tandis que ce pauvre François 1<sup>er</sup>, avec son vague « tout est perdu, fors l'honneur », oh! la! la!...

Enfin, notre presse locale n'a reculé devant aucun sacrifice pour nous procurer les authentiques portraits de Jim Jeffries, et de Jack Johnson... nous voudrions pouvoir dire aussi d'Armand Cherpillod et de Vincent Illa, mais notre attente a été cruellement déçue. Nous aimons à croire que, seuls, d'invincibles obstacles l'ont empêchée de compléter une galerie iconographique auprès de laquelle celle du Louvre même ne présente plus qu'un bien mince intérêt.

Enfin, nous pouvons les contempler, ces mâles visages, ces types complets d'une humanité supérieure. Les voilà! ce sont eux!... Mais, au fait, sont-ce bien eux?... Il nous vient un doute horrible... Oh! Dieu nous garde de suspecter la bonne foi de notre presse locale et d'insinuer... non, ce serait lui faire une trop sanglante injure. Mais enfin, ce ne sont pas là des clichés photographiques, et nous ne sentons pas là la même indéfinissable authenticité, la même bonne foi naïve et touchante... Enfin, c'est déjà beaucoup, et il ne faut pas, pour un début, nous montrer trop difficiles. Cependant, il y a là une indication dont notre presse locale fera bien de prendre note et de tenir compte. Le public est comme ça. Quand il prend goût à un plat, il faut lui en fourrer jusque-là, et il veut que ça aille de plus en plus fort, comme chez Nicolet.

Qu'il nous soit donc permis de féliciter de tout notre cœur notre presse locale. Jusqu'ici, on avait pu lui reprocher de se confiner un peu trop dans des questions d'intérêt trop immédiat, de tourner trop régulièrement autour de nos divers clochers, d'ignorer, en un mot, les vastes horizons de l'humanité future. Enfin, les écailles lui sont tombées des yeux, et, comme le para-

1) Notre presse locale traduit « mon vieux », ce qui ne nous paraît pas rendre suffisamment toute la finesse de l'original.

lytique, elle a pris son lit et elle a marché. Maintenant, une voie large s'ouvre devant ses pas. Elle sera, nous n'en doutons point, fidèle à sa nouvelle conception de son rôle. Inutile de lui dire — ce serait lui faire affront! — ce que nous attendons d'elle. Sans doute, on ne saurait trop regretter les merveilleuses occasions qu'elle a laissées passer de nous enseigner, de nous instruire, de faire l'éducation spirituelle et morale de notre jeunesse. Quand on pense qu'elle ne nous a pas même donné la biographie complète et le portrait d'un Muff, d'un Liebeuf, d'un Mojon, d'une Nussbaum!... que de richesses perdues! que d'enseignements! que de pas vers la perfection!... Mais l'avenir nous reste. Nous aurons encore, s'il plaît à Dieu, des matches de boxe retentissants, des assassinats sensationnels, des empoisonnements mondiaux, des attentats de premier ordre, et combien d'occasions d'affirmer notre vive intelligence des besoins supérieurs de l'humanité et de montrer aux bêtes qui rampent sur la terre que nous n'avons rien de commun avec elles.

Hip! hip! hurrah!

Hip! hip! hurrah!

Hip! hip! hurrah!

DON QUICHOTTE.

## Les ouvriers des communes

Dans le monde entier les syndicats ouvriers luttent par tous les moyens à leur portée contre le patronat auquel ils arrachent sans cesse, avec plus ou moins de chance et d'apreté, des améliorations nouvelles. Ils exigent que le travail soit exécuté dans des conditions hygiéniques et que la dignité de l'ouvrier soit respectée; ils s'efforcent d'obtenir une réduction de la longue journée de travail en fabrique, ce qui atténue quelque peu la plaie terrible du chômage, tout en accordant aux travailleurs plus de loisirs; ils cherchent à améliorer les salaires, afin que les syndiqués puissent vivre moins misérablement, eux et leur famille. Ces revendications immédiates donnent l'occasion au monde du travail d'entrevoir les causes de cette noire misère qui frappe actuellement tant de prolétaires. Ces derniers comprennent aisément que le système capitaliste est vicieux puisqu'il ne peut qu'augmenter la fortune des riches au moyen des profits dont on frustre les pauvres.

Une lutte semblable à celle dirigée contre le patronat devait nécessairement atteindre l'Etat et la Commune qui sont des patrons aussi, n'offrant pas à leurs employés des conditions de vie meilleures que l'industrie privée, exception faite pour le chômage.

Dans plusieurs pays il s'est formé de nombreux syndicats ou groupements de fonctionnaires, d'employés ou d'ouvriers à la solde de l'Etat; leur fonction est analogue à celle de nos syndicats industriels, auxquels ils se rattachent volontiers. C'est ainsi que les postiers, les télégraphistes, les facteurs, les instituteurs, les ouvriers des arsenaux, etc., ont formé des associations qui sont hostiles à la bureaucratie; elles ont déjà conquis de nou-

Ouvriers organisés! Boycottez la bière!



velles concessions de l'Etat, au prix de bien des sacrifices.

En Suisse même, il existe une Fédération des ouvriers des communes et de l'Etat, qui compte plusieurs milliers d'adhérents avec un secrétaire permanent et un journal. Nous y remarquons les électriciens, les employés des usines à gaz, les mécaniciens et les chauffeurs, y voisinant avec les hommes de la voirie et d'autres encore. Cette fédération exerce une action générale, suscitant partout la formation de nouvelles associations ou renforçant celles qui sont encore faibles numériquement. Chacun des groupements affiliés à la Fédération engage, en outre, simultanément une action dans sa commune respective. Les résultats obtenus sont déjà appréciables. Plusieurs villes suisses ont établi pour les diverses catégories d'employés un salaire minimum qui ne tombe en aucun cas au-dessous de 5 fr. Presque partout la journée de 9 heures est de règle, même elle est de 8 heures dans certaines usines à gaz; on accorde annuellement des vacances de six à quinze jours, suivant l'ancienneté des services. Les ouvriers ont obtenu le payement des frais médicaux; parfois les plus éprouvés peuvent jouir d'un séjour de convalescence aux frais de la ville. En cas de décès d'un travailleur, sa femme reçoit le montant de six mois de salaire.

Bâle, Zurich, Winterthour et Berne possèdent ou projettent la création de caisses de retraite. Deux de ces villes versent chaque année 60,000 et 75,000 fr. dans ces caisses. Voilà de premières améliorations dues à l'effort méthodique de nos courageux camarades.

Et chez nous? Dans cette heureuse Chaux-de-Fonds qui détient la modèlisme des administrations modèles! l'extra de ce qui n'est pas ordinaire!

Chez nous on se préoccupe d'augmenter des traitements qui s'élèvent déjà à 12,000 et 8000 francs. Certains chefs touchent à la caisse communale 4000 et 4500 francs, quoiqu'ils passent trop de leur temps de travail dans les estaminets, où ils ne perdent pas leur grossièreté trop coutumière à l'égard de leurs subordonnés. Des ronds-de-cuir, comme l'ont prouvé certains événements touchaient de jolis traitements pour s'occuper de besognes personnelles ou pour manger du socialiste derrière des chopos. Ce personnel dont on avait vanté les qualités jouissait de 15 jours de vacances ou pouvait courir les tirs fédéraux... tandis que les humbles ouvriers, qui ont le visage et les mains brûlés par l'ardente fournaise qui, de jour ou de nuit, les anémie et les décharne, tandis que le pauvre diable, que le sort a obligé à faire les plus répugnantes, les plus basses œuvres de la société, par tous les temps, sous la neige qui tombe en rafale ou sous une pluie torrentielle, à cet homme que les rhumatismes courbaturent prématurément, à ces travailleurs, qui, humainement, méritent beaucoup de repos, une nourriture substantielle, un gain normal... on octroie: une longue journée de dix heures, peu de repos après le travail de nuit, trois jours de «vacances» par an, un salaire qui descend à quatre francs par jour, pas de retraite, pas d'indemnité à la veuve en cas de décès, une surveillance parfois excessive et accompagnée à l'occasion d'une bordée d'injures. Comparez. Est-ce juste?

Il est vrai, — et il serait dommage de l'oublier — que leur grand chef qui gagne au moins 40 francs par jour ouvrable, et un médecin-conseiller ont déclaré avoir « beaucoup de bienveillance envers les petits ». Ainsi ont parlé en faveur des petits, messieurs les gros. Si les « petits se contentent de cette soufflure, c'est qu'ils ont un estomac et un cerveau d'une rare spécialité. Ceux au contraire qui comprennent quelque peu

cette injustice et qui possèdent un peu d'esprit de solidarité, vont rejoindre le syndicat déjà existant, et, sans s'effrayer des vaines menaces, ils revendiqueront à leur tour leurs droits méconnus».

Ce sera plus efficace que la « bienveillance de ces messieurs ».

F. E.

### La presse bourgeoise et le mensonge

La semaine dernière les journaux bourgeois se faisaient encore plus arrogants que de coutume, pour raconter force détails mensongers, à propos de la cassation par le Conseil d'Etat de Zurich, de l'élection d'un juge de district, dans laquelle notre camarade Muller avait triomphé.

Le Département de l'Intérieur, après une enquête approfondie, a rectifié les chiffres donnés par les bureaux de dépouillement.

Il a publié un rapport officiel que nous avons sous les yeux et dont nous traduisons quelques passages.

Il se trouve que dans aucun cercle les résultats soient parfaitement exacts, il y a partout quelque irrégularité. Mais la fraude la plus importante a été commise par le bureau de dépouillement bourgeois du 5<sup>e</sup> arrondissement qui est en majorité bourgeois.

Ce bureau avait compté pour notre camarade Muller 108 voix de moins qu'il n'avait obtenues et en attribuait au candidat bourgeois 204 de trop.

D'après les résultats faux donnés par les bureaux de dépouillement, notre camarade Muller obtenait une majorité de 1272 voix, tandis que d'après les chiffres rectifiés par le Conseil d'Etat sa majorité monte à 1457.

Quant aux « paquets » de bulletins retrouvés dans les latrines, le rapport établit clairement que ce sont exclusivement des bourgeois du bureau de dépouillement qui se sont servi de bulletins de vote comme papier hygiénique.

Voici la traduction littérale du rapport officiel :

« On a trouvé deux bulletins encore lisibles, portant le nom du socialiste Muller, — l'entête d'un bulletin pour l'élection du Juge de district, — un bulletin lisible pour l'élection de la Commission scolaire portant la liste socialiste, — un grand nombre de fragments de liste de la Commission scolaire, — enfin encore un bulletin lisible pour l'élection complémentaire au Grand Conseil, portant le nom du candidat socialiste Weber.

Ainsi tous les bulletins retrouvés là, étaient favorables aux candidats socialistes!

Prière au National Suisse et à l'Impartial de reproduire!

### La « Persévérante » à Genève

Notre vaillante petite Fanfare ouvrière vient de faire un joli pas en avant; sa première sortie Lausanne-Genève fut un succès, et par le temps qui se montra maussade le samedi soir à Lausanne, tout a marché à merveille: chaleureuse réception par le Grütli Romand de Lausanne, bons repas et bons gîtes, partie de bateau Ouchy-Genève avec concert à bord, concert qui sembla dissiper les nuages, car les rives enchantées du Léman s'ensoleillèrent à ce moment, nouvelle réception à Genève, à la Maison du Peuple, etc.

Les deux concerts donnés aux Bastions dimanche, par la Persévérante, ont été fort goûtés par une nombreuse assistance. Cette excellente Fanfare, composée d'ouvriers, qui n'ont pas beaucoup de temps à consacrer à la musique. C'est grâce à leur dévoué directeur, M. Jean Predevello, et à la bonne volonté de chaque musicien, qu'ils sont arrivés à former une société aussi satisfai-

sante; car elle exécute ses morceaux avec tact et intelligence. La Persévérante a mis beaucoup d'expression dans l'exécution du Miserere du Trouvère, qui, bien qu'on le joue dans tous les orgues de Barbarie, restera toujours une page admirable.

Nos confédérés neuchâtelois peuvent être fiers d'avoir été si appréciés et vigoureusement applaudis dans la jolie ville du Léman.

L'essentiel est que, pour avoir réalisé de si réels progrès, nos amis ont dû travailler énormément. Nous étions aussi charmés par l'exécution de la pièce classique Faust; mais nous ne pensions pas que notre plaisir était partagé par un public aussi connaisseur que le public genevois.

Les grands journaux de Genève viennent de nous l'apprendre, — et on sait que ces journaux-là, sont peu flatteurs pour ce qui touche au mouvement ouvrier. — La Tribune de Genève s'exprime en ces termes :

« Bravo! La Persévérante. Que ce beau succès soit suivi d'une nouvelle activité et que l'on puisse ainsi prouver que le socialisme n'est pas en contradiction avec les beaux arts. »

V. V.

### Dans nos Coopératives

L'assemblée de la Coopérative des Syndicats, tenue hier, mardi 12 juillet, à la Croix-Bleue, devant une salle bondée, a été, — pour beaucoup d'auditeurs, — une vraie révélation en fait des progrès accomplis par cette institution, durant l'exercice clos 1909/10. En effet, les rentes totales ont dépassé le... demi-million. Atteindre pareil résultat, après deux ou trois ans d'activité, c'est tout à l'honneur d'un comité et de notre population coopérative.

L'excédent des recettes (10,000 fr. en chiffres ronds), a été versé au fonds de réserve, (afin de permettre à la société de se développer normalement); et aux fonds des œuvres sociales (en faveur des veuves et des malades coopérateurs), une jolie somme de 1000 francs. La remise aux acheteurs, calculée au prorata de leurs achats inscrits dans les carnets; a été fixée à 10% pour l'épicerie; 5% pour les tissus, chaussures et combustibles et le 3% pour la branche boulangerie.

Et devant la « poussée » bienfaisante de clients qui, de plus en plus, comprennent le noble but que poursuit la coopération, le comité s'est vu, dit-il, dans son rapport de gestion, très détaillé, dans l'obligation d'ouvrir deux nouveaux magasins coopératifs: le premier a ouvert ses portes au début de juin 1910, rue David-Pierre Bourquin 1, et desservira plus spécialement le quartier des Crêtets, où l'idée coopérative est acquise; le second débit, rue du Nord 7, ouvert dès le 7 juillet écoulé, était attendu avec impatience par les habitants du quartier de Bel-Air, de vieilles connaissances de nos magasins. Dans le courant de l'année 1910/11, mentionne le rapport présidentiel, le débit actuel, Grenier 14, (vu l'ouverture David-Pierre Bourquin 1), sera déplacé, pour élire domicile, rue Fritz Courvoisier, à l'intention de la clientèle du quartier Est, encore un « coin » de la ville où les consommateurs attendent avec non moins d'impatience l'établissement d'un magasin coopératif.

Aussi, ajoute le rapport, le comité a la ferme conviction que ces nouvelles succursales seront dignes de leurs aînées, en ce sens que de nouveaux acheteurs viendront grossir les rangs de la famille coopérative.

Mais, et c'est ici que nous tenons à souligner, si la coopérative tend, (comme c'est aussi son but), à apporter chez ses adhérents quelque bien-être matériel, en régularisant les prix de vente, en empêchant, — pour au-

tant que sa puissance en est capable — la spéculation de donner libre cours à ses instincts inhumains, pour accaparer les produits ou les denrées de première nécessité, à l'existence que chacun a droit, ainsi de ne livrer que des marchandises de qualité irréprochable, le système coopératif, tel qu'il est en honneur au sein de la Coopérative des Syndicats, n'abandonne pas pour autant le but de la coopération, tendant à l'indépendance économique, morale et intellectuelle du consommateur-producteur.

A cet effet, la Coopérative des Syndicats abonne gratuitement tous ses membres à la Coopération, journal éducatif par excellence et qui propage bien haut les principes coopératifs, tout en réservant une place spéciale aux ménagères. De plus, le comité organise, chaque hiver, une ou deux conférences coopératives, toujours pour instruire le consommateur sur tout ce qu'il peut retirer de bienfaits matériels et moraux du système coopératif.

Et l'esprit coopératif et démocratique est vraiment de mise au sein du comité de cette institution sociale. Comme le fait ressortir le rapport, tous les bénéfices d'exercice s'en vont à la communauté. Ici, personne, ni les membres du comité et de la commission des comptes, ne touchent des jetons de présence; et pourtant le travail (les chiffres ci-haut l'indiquent), ne fait point défaut. Aussi grâce à un pareil désintéressement, une œuvre établie sur de telles bases ne peut qu'avoir des sympathies et l'avenir lui appartient.

Par ce qui précède, et nous aurions encore beaucoup à dire sur ce sujet si important, — tout lecteur peut se convaincre que la Coopérative des Syndicats, consciente de sa tâche et de son rôle, ne cherche que le bien-être matériel et moral de la communauté où tout esprit du PROFIT — ce fléau commercial, — est banni.

C'est ce qui, en somme, différencie le système coopératif de toute autre association anonyme, trust ou autre système, à base capitaliste.

Ajoutons que l'entrée dans la Coopérative des Syndicats est libre à tous les consommateurs. Il n'y est point fait profession de foi: on n'y veut voir, ici, que des coopérateurs conscients et rien d'autre.

Un auditeur.

N. B. — Le président a fait part à l'assemblée que l'écrivain T. Combe, très sympathique au mouvement coopératif, aimerait mettre à la disposition des membres de la Coopérative des Syndicats, et cela pour séjour d'été, quelques chambres de sa villa, située aux Frètes (Brenets), et cela à des conditions très avantageuses, afin que les bourses les plus petites puissent en profiter. Tout fait espérer que ce projet pourra déjà, cette année encore, être mis à exécution.

### Le Congrès de la Fédération internationale des ouvriers horlogers

Dimanche et lundi, 3 et 4 juillet, s'est tenu à Besançon le congrès fédératif des ouvriers horlogers.

Les délégués sont reçus à la gare de la Mouillère par la section organisatrice et la musique ouvrière des papeteries bizontines.

Un cortège est formé, fait un tour en ville et les participants sont dirigés vers l'Hôtel du Chat-Noir où doivent avoir lieu les délibérations.

Aramis Berthet, président de la section de Besançon, souhaite la bienvenue aux délégués, il espère que chacun remportera un bon souvenir de Besançon.

Emile Henry, président du Comité central, ouvre le congrès par quelques paroles de circonstance et donne connaissance de l'ordre du jour qui est adopté avec une petite modification. 52 délégués répondent à l'ap-



pel, ils représentent 28 sections comptant ensemble environ 6500 membres.

L'Union générale des Ouvriers horlogers est représentée par son président le camarade Emile Rysler et P.-E. Graber, rédacteur de la *Solidarité Horlogère*. Le Bureau du congrès est formé des collègues Aramis Berthet, président, Ch. Schürch de La Chaux-de-Fonds et Jos. Jeanin, de Villers-le-Lac, vices-présidents. Georges Heymann de La Chaux-de-Fonds, fonctionnera comme secrétaire.

Le procès-verbal du congrès de Buren est adopté.

Un rapport du Comité central et du secrétaire permanent donne lieu à quelques critiques, néanmoins on constate que la situation est bonne malgré la crise et les luttes incessantes que la Fédération a eu à soutenir; elle s'est maintenue mieux que les plus optimistes n'auraient osé l'espérer.

(A Suivre).

LA CHAUX-DE-FONDS

Commission Scolaire

Séance du 7 juillet sous la présidence de M. Payot, 1<sup>er</sup> vice-président.

A l'ordre du jour, figure l'examen du budget. C'est la première fois que la Commission scolaire examine les propositions faites par le Conseil scolaire au Conseil communal au sujet de la réorganisation du système des traitements des professeurs.

Maurice Maire s'étonne que la Commission scolaire n'ait pas été saisie de ce projet avant le Conseil communal, il demande en outre si le Conseil scolaire a soumis ses propositions à la société des professeurs. M. Payot répond que dès l'instant c'était le Conseil communal qui devait fournir les crédits nécessaires, c'est à lui qu'il convenait en premier lieu de présenter cette demande, quant à la deuxième question de M. Maire, le Conseil scolaire n'a pas demandé l'avis de MM. les professeurs, parce qu'il n'avait pas à le faire et qu'il ne le ferait jamais.

Maurice Maire n'est pas satisfait de la réponse de M. Payot, il estime

que le Conseil scolaire, n'est pas toute la Commission scolaire, et qu'il est possible que des propositions du Conseil scolaire ne soient pas exactement celles de la Commission scolaire. En demandant l'avis du personnel enseignant sur la question des traitements, le Conseil scolaire ne se serait certes pas rabaisé en le faisant.

Concernant le projet, Maurice Maire demande si le maximum de 26 heures prévu n'est pas suffisant et pourquoi, le projet prévoit une latitude pouvant aller jusqu'à 30 heures, il fait une proposition ferme de 26 heures comme maximum.

M. Payot explique qu'il est absolument nécessaire que l'on puisse exiger des professeurs dans certains cas 28 ou 30 heures, il demande à M. Maire de renvoyer le projet au Conseil scolaire pour qu'il examine à nouveau cette question des heures. M. Maire se déclare d'accord et prie le Conseil scolaire d'examiner également la question de la direction, qui figure au budget pour 2000 fr. et par conséquent représente un certain nombre d'heures de travail; comme le titulaire, M. Cellier figure déjà au budget pour un maximum d'heures d'enseignement des mathématiques et physique, M. Maire se demande comment dans ces conditions, M. Cellier préparera ses leçons et parfaiera sa culture personnelle.

Le Conseil scolaire examinera également une autre proposition de M. Maire demandant que les professeurs doivent tout leur temps à leurs fonctions et par conséquent n'acceptent pas d'autres fonctions rétribuées. Au poste 13, langue anglaise, M. Maire, demande pourquoi la titulaire Mlle Dr Mullern'y figure que pour 3400 fr. tandis que le traitement initial pour les autres professeurs est de 4500 fr. M. Payot répond qu'une augmentation a déjà été faite lors de la mise au concours toute récente de ce poste, le Conseil scolaire craignant qu'une nouvelle augmentation pour ce poste qui a déjà été vivement critiqué au Conseil général ne soulève de nouvelles critiques.

Ch. Schürch fait remarquer que ce n'est pas l'augmentation en elle-même qui a fait l'objet de critiques,

mais le procédé qui consiste à mettre au concours un poste avec un traitement supérieur à celui prévu au budget et à venir ensuite en demander la ratification au Conseil général après l'engagement du titulaire. Ch. Schürch est persuadé que si le titulaire actuel du poste de maître d'anglais était un homme, on lui aurait accordé un traitement initial de fr. 4500 comme à ses collègues, par conséquent, Ch. Schürch propose de porter le traitement de Mlle Dr Müller de 3900 à 4500. Cette proposition combattue par notre camarade Louis Carnal est repoussée à la majorité contre 4 voix.

Sur une proposition du camarade Breguet demandant une augmentation pour les concierges, une longue discussion s'engage et finalement il est décidé contre le préavis de la majorité du Conseil scolaire de les augmenter tous à l'exception d'un seul. Une proposition de Ch. Schürch demandant de les augmenter tous sans exception, combattue par M. le Dr Monet est repoussée.

M. Louis Leuba, demande si la somme de fr. 500 prévue au budget pour la physique est réellement dépensée chaque année, il ne le croit pas puisque les leçons se donnent toujours théoriquement sans exemple à l'appui par le moyen d'instruments. M. Cellier répond qu'actuellement les locaux font défaut, celui où se trouve les instruments de physique sont encombrés d'oiseaux empaillés, la poussière qu'ils provoquent empêche d'y donner des leçons.

M. le Dr Perrochet s'est déjà entendu faire la même réponse; il trouve qu'on devrait prier M. Stébler de transporter ses oiseaux ailleurs et d'affecter la salle à l'enseignement en question.

M. Leuba est surpris que des instruments coûtant fort cher soient ainsi exposés à la poussière, il demande la suppression de ce crédit, jusqu'au moment où la place nécessaire ne fasse plus défaut. Après explications M. Leuba retire sa proposition et M. Cellier prend bonne note des observations qui viennent d'être formulées.

Aux divers, Ch. Schürch demande

à M. le directeur des écoles primaires, s'il n'a pas l'impression en visitant quelques classes qu'on y donne trop de devoirs à domicile.

M. le directeur répond que dans le degré inférieur le règlement autorise une 1/2 heure de travaux à domicile et dans le degré supérieur une heure. Il est possible que dans certaines classes les maîtres ou maîtresses, par crainte de ne pouvoir donner tout le programme exigé, en donnent un peu trop, il leur en a fait la remarque lorsqu'il s'en est aperçu. Dans d'autres on en donne pas du tout, ce qu'il regrette car des parents s'en plainnent.

La séance est levée à 11 h. et quart.

Parti socialiste neuchâtelois. — Sur la demande de la section du Val-de-Ruz la réunion cantonale se fera cette année, au Stand de Cernier. Les sections ont été nanties par lettre, du programme général de cette journée.

Le concours de la *Persévérante* et de la chorale *l'Avenir*, nous est assuré; quoique n'ayant pas encore répondu à notre invitation, nous pensons que le cœur mixte *l'Avenir* de Neuchâtel, et le *Grütli Männerchor*, ne pourront pas faire défaut.

Que toutes les familles socialistes du canton, prennent leurs dispositions, pour être à Cernier le dimanche 31 juillet, dès le matin.

Personne ne le regrettera.

Le Comité cantonal.

Grand Conseil. — Le Conseil d'Etat a décidé de convoquer le Grand Conseil en session extraordinaire, pour le mardi 26 juillet, à 2 heures de l'après midi.

— Reçu avec reconnaissance pour le développement de la *Sentinelle*, d'un abonné de Zurich . fr. 2.— Anonyme par F. E. . . » 5.—

L'Administration.

Vacances ouvrières

C'est ce soir, mercredi 13 courant, à 8 1/2 heures, que se réunissent, au Cercle ouvrier, tous ceux qu'intéressent la création de vacances ouvrières, dont nous avons parlé dans notre dernier numéro.

Grands Magasins

JACQUES SÉGAL

36, Rue Léopold-Robert 36,

Téléphone 1078

Prix fixe

A L'OCCASION DES PROMOTIONS

1 lot ombrelles d'enfants

60 ct. pièce

1 lot ombrelles pour dames

1.50 »

Lainettes pour robes

60 ct. le m.

Organdis pour robes, nouveaux dessins

95 ct. le m.

GRAND CHOIX DE MOUSSELINES DE LAINE

Toiles pour robes unies et fantaisie, etc.

Grand choix de vêtements pour enfants et jeunes gens

Prix très avantageux

QUE CHACUN PROFITE DE CES OCCASIONS UNIQUES

Les rhumatismes et névralgies

sont immédiatement soulagés et guéris par les

Frictions Sébay

remède domestique d'une grande efficacité, qui guérit aussi les lumbago migraine, maux de tête, rage de dents etc., etc.

Le flacon : 1 fr. 50

Pharmacie Centrale La Chaux-de-Fonds

Epoux!

Si vous avez besoin de poussettes, chars à ridelles, poussettes à marché, chaises d'enfants, demandez de suite le catalogue illustré de 300 dessins et planches couleurs. H 4500 Q 3926

E. Baumann AARAU

Expédition de meubles pour enfants

Corricide Bourquin

guérit sûrement en quelques jours les cors et les verrues

Flacon Fr. 1.25

Pharmacie Bourquin

rue Léopold-Robert 39



# PROMOTIONS

Grand choix de **BAS** pour enfants

en couleurs, blancs et noirs

**Chaussettes fantaisie** H6062C 3984  
**Cols, Lavallières, Echarpes**  
**Ceintures, Gants, Mouchoirs, etc.**

**H.-E. WHITLEY**

# Magasin Anglais

rue Neuve 9

**A LA BOUTIQUE**



**Vêtements coutil**  
 bonne qualité, depuis 3 fr. 50, façon française — Coutil écri, confection soignée 7 fr. 75 — Complet façon veston, pour jeunes gens 9 fr. 75 — Blouses et Pantalons depuis 1 fr. 50.  
**Fin de saison, escompte 10 %**

**Vêtements drap**  
 pour garçons, depuis 6 fr. 75  
**en Confection soignée**  
 jusqu'à 35 fr.  
**VOIR NOS ÉTALAGES**

**CHEMISES**  
 blanche et couleur depuis 1 fr. 35  
 Cols, en toile et caoutchouc, depuis 35 cts  
**Lavallières**  
 Grand choix de dessins, depuis 25 cts  
 Ceintures élastiques, depuis 50 cts

**Chapeaux de paille**  
 Choix immense depuis 65 cts  
**Fin de saison, escompte 10 %**

**POUR LES PROMOTIONS**

vis-à-vis de la nouvelle Poste  
**LA CHAUX-DE-FONDS**

Grands Magasins

# A LA CHAUSSURE SUISSE

Rue de la Balance 14, et Rue du Collège 1

**LA CHAUX-DE-FONDS**

H 6360 C

3953

## A l'occasion des Promotions

CHOIX INCOMPARABLE DANS TOUS LES GENRES  
 aux prix les meilleurs marchés connus jusqu'à ce jour

**VOIR LES ÉTALAGES**

**Chaussures sur mesures et réparations**

LE MAGASIN RESTE OUVERT LE DIMANCHE jusqu'à MIDI

Se recommande **CHARLES DEVINS**

## E. Breguet, Opticien

Serre 4 — La Chaux-de-Fonds

Maison de confiance connue et appréciée par l'élégance, la solidité de tous ses articles et ses **prix modérés.**

Lunettes et Pince-nez en tous genres. Verres extra-fins pour toutes les vues

Consultations gratuites

Baromètres — Thermomètres — Jumelles

## Mise au concours

des travaux de ferblanterie

du Magasin de houille de l'Usine à gaz

Le cahier des charges est déposé à la **Direction des Services Industriels**, rue du Collège 30, qui recevra les soumissions jusqu'au 15 courant au soir. H 10646 C 3956

# J. Gähler

4, rue Léopold-Robert 1430

## Spécialité de CORSETS



Ganterie — Broderie — Dentelles  
 Laizes — Galons — Robes brodées  
 Sous-vêtements pour Dames  
 Messieurs et Enfants.

Cravates, Cols, Parures, Jupons, Blouses  
 Peignes — Mouchoirs — Monogrammes  
 Articles pour enfants et bébés — **MERCERIE**

## Coopérative des Syndicats

### Epicierie-Mercerie-Boulangerie

Téléphone n° 1075 (Bureau Progrès 88) Téléphone n° 90 (Boulangerie)

Branches annexes :  
**TISSUS, CHAUSSURES, USTENSILES DE MÉNAGE**  
 (de l'Union Suisse des Coopératives, Bâle)

### Combustibles

**MAGASINS :**

Armes-Réunies (Serre 88), Progrès 80, Numa-Droz 6, Serre 43, Grenier 14, Daniel-Pierre-Bourquin 1, Nord 7. — Boulangerie : Serre 90 et Armes-Réunies. (Le pain est en dépôt dans tous les magasins ci-dessus). Portage à domicile sur demande. Prix du pain : blanc, 35 cent. le kilo; mi-blanc, 29 cent. le kilo. (Pour le portage à domicile, un centime en plus de ces prix.) Petits pains au lait et au sucre, 50 cent. la douzaine. Turog, 20 cent.

Les Magasins et la Boulangerie sont fermés tous les Dimanches

Tout détenteur d'un carnet d'achats de la Société reçoit gratis La Coopération

Ristournes délivrées en 1909 et 1910

Epicierie. 10 % ; Pain. 3 % ; Tissus, Chaussures, Combustibles et Ustensiles de ménage. 5 %.

## Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds

La Bibliothèque **SERA FERMÉE** du Samedi 16 Juillet au Lundi 1er Août; elle **SERA OUVERTE** du Lundi 1er Août au Lundi 29, aux heures suivantes :

**ADULTES :** Mardi, Mercredi, Vendredi, de 1 h. à 2 h., Samedi, de 5 h. à 7 h.  
 Elèves du Gymnases et de l'Ecole supérieure : Mardi et Jeudi, de 4 h. à 5 h.  
 Elèves des classes primaires : Lundi, de 2 h. à 5 h.  
 Salle de lecture : Mercredi et Vendredi, de 8 à 10 h. du soir.

## LISEZ!

- |  |          |      |
|--|----------|------|
| La Mère,                                   | M. Gorki | 3.50 |
| En Prison,                                 | "        | 3.50 |
| Les Vagabonds,                             | "        | 3.50 |
| Vie de Jeanne d'Arc                        | "        | 7.50 |
| Travail, Zola                              | "        | 3.50 |
| Derniers Contes, Dr Chatelain,             | "        | 3.50 |
| Terres vierges, Tourguenief,               | "        | 3.—  |
| Les Ames mortes,                           | "        | 2.—  |
| Les Désenchantées, Pierre Loti,            | "        | 3.50 |
| Princesse de Science, Col. Yver,           | "        | 3.50 |
| Vers la Bonté, Paul Ginisty                | "        | 3.50 |
| Portraits d'enfants, H. Bordeaux,          | "        | 3.50 |
| Les yeux qui s'ouvrent,                    | "        | 3.50 |
| Eugénie Grandet, Honoré Balzac,            | "        | 3.50 |
| Le Lys dans la Vallée,                     | "        | 3.50 |
| Nouvelles Napolitaines, Marc.              | "        | 3.50 |
| Monnier                                    | "        | 3.50 |
| Vieilles femmes, Phil. Monnier,            | "        | 3.50 |
| Ames dormantes, D. Melegari,               | "        | 3.50 |
| L'Intelligence des Fleurs, Mæterlink       | "        | 3.50 |
| La Vie des Abeilles, Mæterlink,            | "        | 3.50 |
| Le Trésor des Humbles,                     | "        | 3.50 |
| Une Ame Vaillante, Jos. Autier,            | "        | 3.50 |
| Sphinx Blanc, Guy Chantepierre,            | "        | 3.50 |
| Sois un Homme, C. Wagner,                  | "        | 2.—  |
| Maitre Gaspard Fric, Erckmann-Châtrian     | "        | 3.—  |
| Contes choisis, Guy de Maupassant,         | "        | 3.50 |
| Sur l'eau, Guy de Maupassant,              | "        | 3.50 |
| En marge des Vieux Livres, Jules Lemaitre  | "        | 3.50 |
| Le Livre de mon ami, A. France,            | "        | 3.50 |
| Les Aventures de Nono, J. Grave,           | "        | 3.50 |
| Le Temps des Cerises, Cl. Hugues,          | "        | 3.50 |
| Mon petit Trost, A. Lichtenberger          | "        | 3.50 |
| La petite sœur de Trost,                   | "        | 3.50 |
| Un petit monde d'autrefois, Fogazzaro      | "        | 3.50 |
| Sans famille, Hector Malot,                | "        | 3.50 |
| Un Cheval de Phydias, Cherbuliez,          | "        | 3.50 |
| Chants d'oiseaux, E. Rambert,              | "        | 3.50 |
| Germinal, Zola                             | "        | 3.50 |
| Vie de Michel Ange, R. Roland,             | "        | 2.—  |
| Vie de Beethoven,                          | "        | 2.—  |
| La Commune, P. et V. Marguerite,           | "        | 3.50 |
| Zette,                                     | "        | 3.50 |
| Poun,                                      | "        | 3.50 |
| Mireille, F. Mistral                       | "        | 3.50 |
| La Religion de la Beauté, J. Ruskin        | "        | 3.50 |
| Notes de Route (Algérie, Tunisie, Maroc)   | "        | 3.50 |
| M ononcle Benjamin, Cl. Tillier,           | "        | 3.50 |
| Les Unis, E. Rod                           | "        | 3.50 |
| Portrait de Mai, T. Combe                  | "        | 2.50 |
| La Famille Gagliant,                       | "        | 2.50 |
| Les Vieux de la Vieille, E. Châtrian,      | "        | 3.—  |
| Contes de la Montagne,                     | "        | 3.—  |
| L'Ami Fritz,                               | "        | 3.—  |
| Tartarin de Tarascon, A. Daudet,           | "        | 3.50 |
| Rose et Ninette,                           | "        | 3.50 |
| Tartarin dans les Alpes,                   | "        | 3.50 |
| Le petit Chose,                            | "        | 3.50 |
| Lettres de mon Moulin,                     | "        | 3.50 |
| Pêcheurs d'Islande, Pierre Loti,           | "        | 3.50 |
| La Comète, brochure T. Combe. est en vente | "        |      |

**Librairie Coopérative**  
 Rue de la Balance 16

## Cercle Ouvrier

rue de la Serre 35-a

**La Chaux-de-Fonds**

Rendez-vous de tous les syndicats.

**Grandes et petites salles**

Renseignements concernant toutes les organisations syndicales.

**Bonne consommation**

**Restauration BILLARD**  
 Se recommande à tous les ouvriers syndiqués.

## A. CORLET

Mécanicien-Modéleur

**LA CHAUX-DE-FONDS**

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 7b

Réparation de Machines Agricoles

Pinces pour Graveurs

Emballage au Four p. Vélos, Motos

## OUVRIERS

**Préservatifs.** — Moyens préventifs pour éviter grandes familles et pour hygiène sexuelle. S'adresser Nord 41. au 4me étage.

## Mme Dumont

Coiffeuse

**10, rue du Parc, 10**

Téléphone 455

Spécialité Schampoing-Friction à la Quinine. aux Racines d'Orties, au Suc de Bouleau. aux Camomilles, à la Violette et à tous parfums.

## Coopérateurs

syndiqués, servez-vous dans les magasins qui insèrent leurs annonces dans la "Sentinelle".



## Littérature criminelle

Tous les méfaits et tous les crimes commis ces derniers temps sont la faute de la littérature criminelle dont nous sommes submergés.

Il y a une année ou deux c'était la faute de l'absinthe.

Je ne nie pas l'influence et la très dangereuse influence que peuvent avoir ces deux fléaux des temps modernes, mais il ne faudrait tout de même pas être myope au point de ne pas discerner la cause de l'effet, et il ne faudrait pas mettre sur le dos de l'alcool et de la littérature criminelle un mal qui a des racines beaucoup plus profondes, ou plutôt il faut savoir et vouloir rechercher quelle est la source d'où partent ces deux fléaux.

J'ai sous les yeux un article de la *Feuille du Dimanche* dont l'auteur embouche à son tour la même trompette que la presque totalité de la presse suisse romande, j'attendais mieux ou plutôt j'attendais de lui qu'il allât au fond des choses. Les lamentations n'ont jamais guéri personne, et dans certains cas, lorsque l'abcès se forme et menace d'envahir le corps, il faut le bistouri du chirurgien ou une médication assez énergique pour régénérer l'organisme dont les abcès ne sont qu'un signe de décomposition.

La littérature criminelle est un de ces abcès révélant que notre corps social souffre d'une terrible affection et cette maladie c'est que *presque toute la production moderne, aussi bien la production intellectuelle que la production matérielle, est basée sur la spéculation au lieu d'être basée sur les besoins des individus.*

Toute l'activité humaine présente des besoins plus ou moins urgents à satisfaire, il y a des centaines de millions d'individus à nourrir, à vêtir, à loger, à élever, à éduquer, à instruire, à distraire; cette activité devrait donc être orientée de façon à nourrir le plus sainement les hommes, à les vêtir le plus rationnellement, à les loger le plus confortablement possible; il faudrait que la satisfaction du besoin de s'instruire et de se distraire se fasse par la littérature, le spectacle, les arts les plus divers, basés sur les besoins vrais des individus et non sur un profit à réaliser.

Au lieu de cela que voyons-nous? Le fabricant, l'industriel, l'éditeur peuvent-ils dire aujourd'hui: je vais fabriquer tel produit pour répondre à un besoin, je vais par exemple faire des bons et beaux souliers dont je remarque que la classe ouvrière a besoin; je vais fabriquer une montre rationnelle, surtout très exacte, bien réglée, puisque de plus en plus l'exactitude et la bonne utilisation du temps sont des questions primordiales, va-t-il dire: je veux fabriquer tel ou tel produit alimentaire qui n'existe pas en suffisance, puisqu'il y a des gens qui ne mangent pas à leur faim: enfin l'éditeur peut-il mettre sur le marché les œuvres de tel auteur ou de tel artiste qui lui semblent répondre à un besoin d'instruction ou de distraction?

Ah! il serait joli l'industriel ou l'éditeur qui tiendrait un tel raisonnement, la plus grosse fortune y fondrait comme neige au soleil.

Dans l'état actuel des choses, son but ne peut être que de gagner de l'argent, il en voudra gagner beaucoup, s'il en a déjà beaucoup ou s'il est ambitieux; il se contentera d'en gagner moins ou de gagner seulement sa vie et celle des siens s'il est plus modeste de moyens, mais de toute façon son but sera de gagner de l'argent, il ne sera pas de mettre sur le marché un produit répondant à un besoin.

Il devra rechercher la matière première la plus économique, la main d'œuvre la meilleure marché et la meilleure, il cherchera à faire marcher son usine ou son atelier avec le moins possible de frais généraux,

enfin il donnera à son produit l'apparence la plus belle, l'emballage qui frappe le plus, en un mot des dehors qui le feront distinguer et sur le tout il imaginera une réclame intelligente pour le faire demander du public au détriment du produit de son concurrent, ce sont-là ses seules chances de succès.

Pas un moment il ne lui viendra à l'idée de se demander s'il existe un besoin de souliers faits avec du cuir tanné artificiellement, si le litre de liqueur qu'il met en vente est nécessaire à la consommation de ses semblables, si la publication qu'il édite a une influence bonne ou mauvaise sur la jeunesse, le seul point qui l'intéresse est de savoir s'il peut gagner de l'argent, assez d'argent pour vivre ou s'enrichir sans tomber sous le coup d'une loi quelconque.

Du haut de l'échelle en bas, c'est la spéculation, la recherche du profit entrevu qui fera agir et non la perspective d'un besoin à satisfaire et les exceptions à cette règle en feront mieux ressortir toute la vérité.

Il en sera de même tant que nous vivrons dans le régime capitaliste actuel.

Nous verrons dans un prochain article comment le socialisme a la prétention de rétablir la production sur ses véritables bases. A. N.

## À propos de l'attribution du monument Numa Droz

(Suite et Fin.)

Un concours donc, ne se décrète pas facilement; car les grands artistes aux idées larges, n'abondent point et il sera difficile, autant que coûteux de réunir un jury compétent. D'autre part, les récompenses promises devront être suffisantes pour permettre à des artistes sincères de faire toutes les longues recherches et de consentir tous les frais nécessaires à l'élaboration de cette chose capitale, qui est la création d'une maquette.

On comprendra dès lors le grand danger que porte en soi la manie actuelle de la mise au concours, à toute occasion et dans les moindres occasions. Nous n'hésiterons même pas à dire que la multitude des petits concours qui partout aujourd'hui sont décriés, a retardé de beaucoup l'avancement des arts. — Car c'est à cause des jurys incapables et à cause des trop minimes sommes consacrées aux études des préliminaires, qu'ont été mis en vedette des talents très inférieurs.

Si le monument des Postes, à Berne, est un « four » coûteux, peu à l'honneur de la Suisse; si le monument de la République, à Neuchâtel, est d'une banalité lamentable; si tant de nos édifices publics sont quelconques ou ridicules, la faute n'en est pas tant à la masse des artistes; — il faut l'attribuer au principe même du concours public, qui fit que des jurys incapables n'ont su discerner que des artistes insuffisants.

L'un des plus beaux aspects de Florence, celui du Dôme, du Campanile et du Baptistère, a été abîmé complètement il y a trente ans, par la construction d'une nouvelle façade du Dôme, — résultat, pourtant, d'un grand concours, auquel ne participèrent, hélas, que des architectes aux conceptions erronnées.

Un jury formé des plus grands architectes et sculpteurs de l'Allemagne, discerna, voici quelques années, l'artiste digne d'élaborer le colossal monument de Bismark, à Hambourg. La grandeur du problème éleva le sculpteur à la hauteur des grandes conceptions, et l'œuvre splendide fut créée, qui est dorénavant un jalou dans l'histoire de la conquête des arts.

La consécration du génie de Puvis de Chavannes, par les commandes officielles, — sans mise au concours,

— qui occupèrent sa vie, lui permit de retrouver, dans le calme, la forme vraie de la peinture murale et de donner à ses descendants une parole rénovée.

Ce n'est pas l'absolutisme du cénacle tout puissant que Louis XIV associa à ses rêves de grandeur, — l'architecte Mansard, le jardinier Lenôtre, le peintre Lebrun — qui put créer les architectures immenses de Versailles et de tant d'autres œuvres de parfaite harmonie, mesures laissées aux peuples de ce que peut la volonté d'un homme.

Et nous assistons chez nous, en Suisse, à ce spectacle déconcertant, de très grands artistes, — tel Hodler, par exemple, — dont la valeur est universellement reconnue, qui mourront sans avoir décoré un seul des murs de leur pays, tandis que des multitudes d'«artisticules», revêtent nos édifices publics d'un habit scandaleux fait de vernisseries et de pâtisseries!

De tout cela que faut-il conclure? Que la mise au concours est fonction, avant tout, des circonstances. Il nous faut renoncer à l'absolutisme du principe; et nous ne devons protester contre les gouvernements, que lorsque leur confiance aura été donnée à des hommes incapables. Si au contraire, un artiste dont le talent s'est manifesté d'une façon remarquable, se trouve gratifié d'une commande officielle, nous ne saurons que nous réjouir, en constatant qu'un peu de vrai art a pu pénétrer jusque dans l'arène des âpres luttes politiques.

*Note de la Rédaction.* — Nous publierons, dans le prochain numéro, une réponse qu'un artiste de nos amis nous a déjà annoncée.

## Un éducateur

Monsieur le licencié ès-lettres modernes G. Studer écrivait il y a quelques mois, qu'il encourageait les jeunes gens à lire le *National* pour parachever leur éducation. Le *Moniteur* étant un bazar universel de l'intelligence: on pouvait s'y approvisionner de tout.

Nos camarades seront heureux de pouvoir goûter un échantillon tiré de cette merveilleuse encyclopédie d'où l'on fulmine sans cesse contre la « grossièreté et la violence » des collaborateurs de la *Sentinelle* sans jamais en donner la preuve. Il nous paraît plus simple de publier sans autre commentaire, ce coup de boutoir, prélude de la vigoureuse offensive que va prendre contre nous M. Studer. Les gens de goût jugeront.

### La meute aboie

G. S. — « La meute qui fait rage dans la *Sentinelle* croit déjà que l'heure de la curée sonne, que les « vieux bourgeois », sont à terre et qu'elle va caser toutes les « fortes individualités », tous les jeunes impatients du parti de l'avenir.

C'est P.-E. Graber, un des forts en gueule de la bande, pour rester dans le vocabulaire préféré de la *Sentinelle*; c'est Naine, l'évangélique, qui, nous couvrant naguère d'épithètes variées et spirituelles, laissait entendre qu'il pourrait nous insulter en grec, le français ne lui suffisant plus. Aujourd'hui, il aimerait savoir « si nous avons quelque chose dans le ventre ». Ce sont des perles de ce genre, sans doute, qui lui ont valu ce que la *Feuille d'Avis* disait naguère, — que M. Naine était « un des esprits les plus ornés de notre ville ». Que serait-ce, grands dieux, s'il n'était pas si « orné »?

Et pourquoi ce débordement d'esprit socialiste? Parce que, dans un de nos derniers articles, nous parlions de reprendre contre lui l'offensive. Aurait-on peur, à la *Sentinelle*, qu'on y rit si haut et crie si fort? Ou bien est-ce quand on la fouaille que la meute hurle le mieux? »

## Pour les inondés

Le Conseil d'Etat envoie aux Conseils communaux la circulaire suivante:

*Circulaire aux Conseils communaux*  
Messieurs,

Le Conseil fédéral se conformant aux vœux de l'Assemblée fédérale, vient d'adresser un vibrant appel au peuple suisse en faveur des populations de la Suisse centrale et orientale si cruellement éprouvées par les récentes inondations.

L'étendue des territoires dévastés et l'importance des dommages autorisent à dire que nous sommes en présence d'un désastre national. Les pertes matérielles sont énormes et se chiffrent par millions pour les particuliers seulement.

Par sa circulaire du 1<sup>er</sup> juillet, le Conseil fédéral charge les gouvernements cantonaux d'organiser une souscription nationale et de lui en faire parvenir le produit. Nous venons, en conséquence, vous prier de constituer dans votre commune un comité de secours, composé de personnes appartenant aux différentes classes de la population, et auquel vous confierez l'organisation d'une collecte à domicile. Des formulaires de listes de souscription vous seront adressés incessamment.

Vu l'urgence des secours, nous nous permettons d'insister pour que la collecte ait lieu le plus tôt possible et soit en tout cas terminée le 30 juillet au plus tard. Les dons devront être adressés à notre département des finances par l'intermédiaire de MM. les préfets.

Notre principale industrie vient à peine de sortir d'une crise longue et pénible; les récoltes des agriculteurs et des viticulteurs sont compromises par les pluies prolongées de ces derniers jours. Les dons ne seront donc probablement ni aussi nombreux, ni aussi importants qu'ils l'eussent été dans d'autres circonstances.

Nous avons cependant le ferme espoir que l'appel du Conseil fédéral sera entendu partout dans le canton de Neuchâtel, depuis le plus humble village jusqu'à nos centres les plus peuplés et les plus favorisés de la fortune.

L'on ne s'est jamais adressé en vain à l'esprit de charité du peuple neuchâtelois. Cette fois encore, tous nos concitoyens, dans la mesure où leurs ressources le leur permettent, auront à cœur de faire acte de solidarité confédérée en tendant une main secourable à nos frères malheureux.

Nous sommes certains que tous les Conseils communaux du canton s'empresseront de prêter leur concours à l'œuvre patriotique et charitable à laquelle nous les convions.

Dans l'attente que le résultat général de la souscription fera honneur au canton de Neuchâtel, nous vous assurons, Messieurs, de notre considération distinguée.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT:  
*Le Président,* *Le Chancelier,*  
Ed. Droz. Perrin.

## Colonies de vacances

Les élèves de Mesdemoiselles Loze, ont eu la généreuse pensée de s'astreindre à de petites cotisations hebdomadaires de bienfaisance qui ont produit la jolie somme de 25 fr. attribué aux Colonies de vacances et reçue avec la plus sincère reconnaissance. Continuez, mesdemoiselles.

De tous côtés l'annonce de la vente de rhododendrons, le jour de la cérémonie scolaire, est accueillie avec faveur et un comité de demoiselles procède à l'organisation de cette entreprise qui, grâce à ce précieux concours, sera parfaite.



# POUR les PROMOTIONS

## ROBES

Robes blanches confectionnées

	2 à 4 ans	5 à 7 ans	8 à 10 ans	11 à 12 ans
dep.	2.95	3.55	7.90	8.90

Robes brodées demi-confectionnées en blanc, écru, rose et bleu pâle, depuis fr. 7.—

## AU PROGRÈS

## LINGERIE

Chemises fillettes

7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans
1.05	1.35	1.50	1.80	2.—	2.10

Pantalons fillettes

0.85	0.95	1.05	1.15	1.30	1.45
------	------	------	------	------	------

Jupons fillettes

1.70	1.90	2.10	2.30	2.50	2.70
------	------	------	------	------	------

## AU PROGRÈS

## COLS - CRAVATES CEINTURES

Ceintures-écharpes en pongé, avec franges nouées, toutes teintées, 0.75 à 5 fr.

Ceintures peau blanche 1 fr.

Ceintures toile cirée 0.40

Lavallières pour jeunes garçons. 0.25 à 1.75

Cols, choix immense en tous genres, 0.45 à 3.50

## AU PROGRÈS

## RUBANS

Rubans pour cheveux en satin, taffetas et liberty, 0.05 à 0.40

Ruban large, taffetas, belle qualité, 0.65

Ruban large, liberty, belle qualité, 1.—

Ruban large, pompadour, 95, 1.10, 1.30

## AU PROGRÈS

## GANTS - OMBRELLES

Gants longs 0.55

Gants courts 0.25

Ombrelles depuis 1.95

## AU PROGRÈS

Riches assortiments d'étoffes légères.

Hautes Nouveautés en Garnitures pour robes et Soieries. H10635 C 3888

AU

# PROGRÈS

# Occasion extraordinaire en Vêtements d'hommes et Costumes d'enfants

Nous avons réuni en un stock spécial environ  
**200 complets** drap laine, nuance foncée et demi-claire, que nous offrons comme fin de série, au prix de  
**fr. 25, 28 et 32.50**

Vêtements extra-soignés, remplaçant la mesure, à 45, 50, 55, 60, 65 fr.

**PANTALONS** pour hommes, belles dispositions, rayures et carreaux, à 7, 8, 10, 12 et 15 fr.

## COSTUMES

pour enfants, en couil et drap, vendus au prix coûtant

# A la Belle Jardinière

rue Léopold-Robert 46 — La Chaux-de-Fonds



Si vous désirez faire un plaisir à vos enfants achetez vos souliers au grand magasin de chaussures de la

## Cordonnerie Populaire

qui distribuera gratuitement, à l'occasion des Promotions, 500 ballons dirigeables et autres, ainsi qu'une grande quantité de jouets de toutes sortes. Dès aujourd'hui, on délivrera un bon avec chaque paire de souliers, donnant droit à un ballon. La distribution se fera samedi 16 juillet 1910.

Choix considérable de

**Chaussures en tous genres**  
surtout pour fillettes et garçons

Profitez de cette occasion unique

Grâce à ses approvisionnements considérables, la

## Pharmacie Coopérative

est en mesure de satisfaire n'importe quelle commande en

## Eaux minérales

Objets de pansement en première qualité.

Les ordonnances et médicaments sont expédiés par retour du courrier, contre remboursement. 5178

**PAUL HAGEMANN**

Rue Léopold-Robert 58 102

## DENTIERS

Téléphone 901

PRIX MODÉRÉS

Téléphone 901

## Laiterie Coopérative

70, rue de la Paix  
12, Fritz-Courvoisier  
Place du Marché

Renommé beurre de table, centrifuge extra en pains de

# 250

grammes au prix de 85 centimes

200 grammes à 70 centimes

Beurre de cuisine au prix du jour

Excellent fromage de la vallée de la Sagne, gras, mi-gras et maigre, dep. 60 cent. le demi-kilo.

Spécialité de Rochefort, Schabziger, Limburg, Tilsit.

Saucisse de la Sagne très appréciée.

Grand choix de confitures de Lenzburg au détail et en seaux de 5 kg.

**Lait** œufs de commerce  
Sardines, Thon. 2652

ETUDE

# A. Löwer

AVOCAT

22, Rue Léopold-Robert 22

Procès-civils. — Défenses devant la Cour d'assises, les tribunaux correctionnels et de police.

Assurance et Règlement des accidents du travail.  
Gérance - Recouvrement